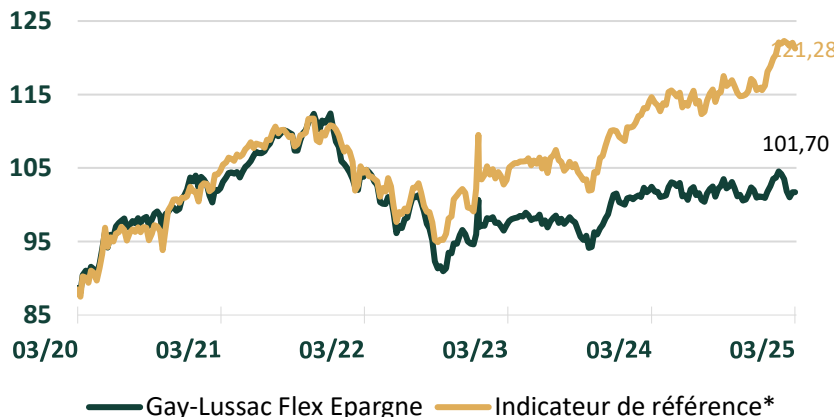


Informations générales

Classification	Actions des pays de la zone Euro
Code AMF	990000075909
Durée de placement recommandée	5 ans
Valorisation	Hebdomadaire
Frais prélevés en 2021	2,64% de l'actif net
Commission du surperformance	Néant
Droits d'entrée	3% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative	12,394 €
Date de création du fonds	2000
Actif Net	2 595 155,55 €

Performances et statistiques au 31 Mars 2025

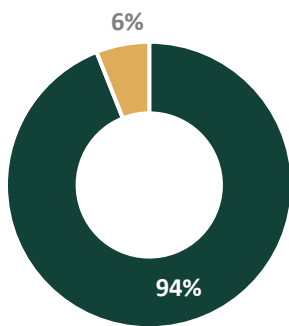


PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
FCPE	-1.73%	0.56%	-0.31%	-2.00%	14.67%
Indice	-0.83%	4.66%	6.30%	16.19%	37.09%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021
FCPE	0.64%	-2,88%	8,12%	-22,73%
Indice	4.61%	9.26%	18.55%	-12.31%

RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



■ Valeurs mobilières ■ Monétaires/liquidités

COMMENTAIRE MACROÉCONOMIQUE

En mars, les indices actions sont en retrait notable, en particulier aux États-Unis : CAC 40 -3,96%, STOXX 600 -4,18%, S&P 500 -5,75%. Les vicissitudes du Président américain ravivent la volatilité des marchés (VIX +265bps) et questionnent quant à une éventuelle stagflation outre-Atlantique.

En Europe, l'incertitude géopolitique liée à la guerre en Ukraine et les difficultés à trouver un accord ont contribué à la prudence des investisseurs, éclipsant la perspective du plan allemand de 500 M€. L'activité économique de la zone euro reste relativement atone, avec un indice PMI manufacturier toujours en contraction (48,6) et celui des services sous les attentes (50,4 vs 51,2 prévu). L'inflation pour le mois de mars confirme la trajectoire de désinflation (+2,2%, en ligne avec les attentes) et devrait conforter la Banque Centrale Européenne dans sa trajectoire de baisse des taux. Celle-ci doit néanmoins rester attentive aux possibles effets inflationnistes de la guerre commerciale qui brouille les exercices de prévision.

Aux États-Unis, Donald Trump semble déterminé à imposer des droits de douanes élevés à un nombre significatif de pays. Ceux-ci constitueraient un point de départ avant l'ouverture de négociations qui pourraient déboucher sur une levée d'une partie des tarifs en échange de compromis et de mesures économiques bénéfiques aux États-Unis. Des ripostes semblent néanmoins se préparer, notamment de la part de l'Europe, qui pourrait cibler le secteur technologique américain. En attendant, un ralentissement de l'économie se dessine encore davantage : la consommation des ménages est ressortie sous les attentes, tout comme l'ISM manufacturier. Pour autant, l'inflation PCE a légèrement surpris à la hausse (+2,8% vs 2,7% attendus), alimentant les craintes d'un scénario stagflationniste. Dans ce contexte, la FED se doit de rester prudente quant à sa stratégie de baisse de taux.

OBJECTIFS DE GESTION

L'objectif de gestion du FCPE est de rechercher une performance nette supérieure à son indicateur de référence Euro STOXX Net Return, en rythme annuel moyen, après prise en compte des frais courants, sur une période supérieure à 5 ans.

GESTIONNAIRES

- Louis de FELS
- Hugo VOILLAUME

ÉQUIPE COMMERCIALE

- Lotfi LAHIBA
- Julie BENEZRA

Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Risque faible
Rendement potentiellement plus faible

EXPOSITION AU RISQUE



Risque élevé
Rendement potentiellement plus élevé

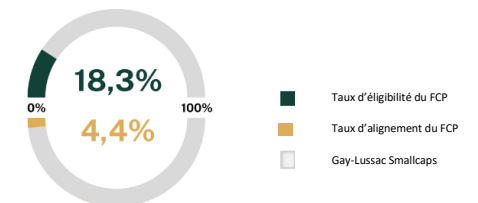
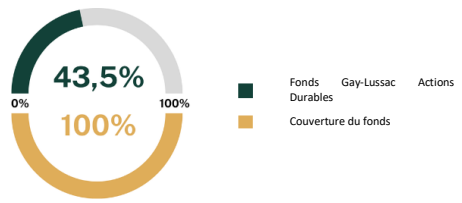
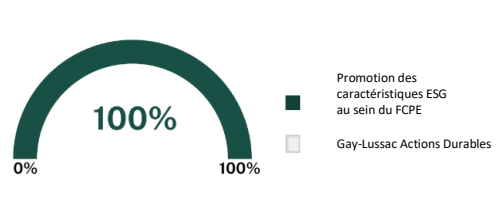


Critères extra-financiers

COUVERTURE AUX CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

FEMMES AU BORD

ÉLIGIBILITÉ ET ALIGNEMENT À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE (en %)



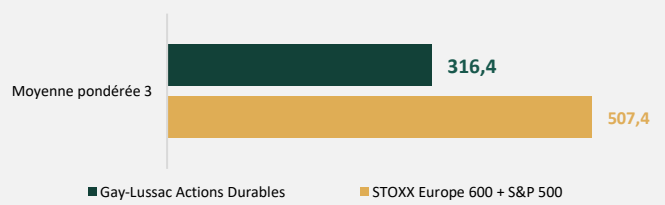
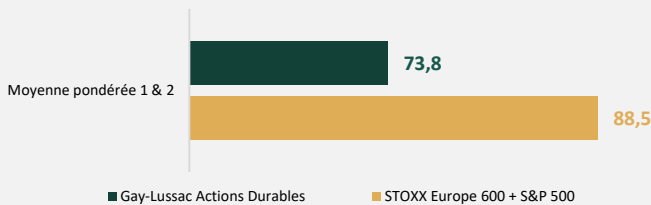
*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.
**La note ESG n'est pas une moyenne équipondérée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.
Taux de couverture Gay-Lussac Smallcaps: 90,17% (25,11% MSCI + 65,06% analyse interne) Taux de couverture de l'univers d'investissement : 65,55% (45,1% MSCI + 20,45% analyse Interne)

Green Flag/Yellow Flag/Orange Flag/Red Flag sont des catégories de notation représentant l'évaluation globale de l'entreprise si celle-ci fait l'objet d'une controverse notable liée à ses activités et/ou à ses produits, et la gravité de l'impact social ou environnemental de cette controverse.
Méthodologie MSCI ci-jointe. Couverture : 100% (50% MSCI / 50% interne)

La taxonomie européenne correspond au Règlement (UE) 2020/852.
Taux de couverture : 46,5%. Source : MSCI ESG Research.

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 1 + 2

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 3



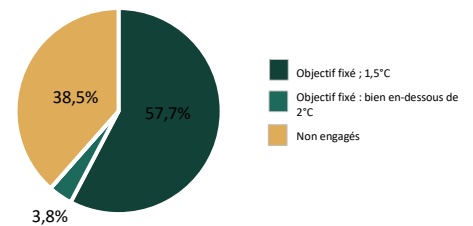
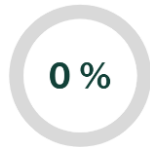
Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.
Scope 2 : Émissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.
Taux de couverture : 95% (dont 66% données reportées et 34% estimées).
PAI n°1 : 95% > 90%

Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, liées à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.
Taux de couverture : 76% (dont 21% données reportées et 79% estimées).

EXPOSITION CHARBON

SCORE D'EXPOSITION AU RISQUE BIODIVERSITE

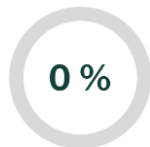
ALIGNEMENT AUX ACCORDS DE PARIS



EXPOSITION COMBUSTIBLES FOSSILES

Entreprise exposée	% d'allocation dans le FCPE
BERKSHIRE HATHAWAY	5,7%

EXPOSITION AUX ARMES CONTROVERSEES



Pourcentage de femmes au bord dans les entreprises au sein du fonds.
PAI n°2 : 87% > 70% de couverture.

Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement
-2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs : Objectif 1,5°C ; Objectif bien en dessous de 2°C ; Objectif 2°C.
Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative